



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

EAM LA GARENNE DU VAL

Etablissement d'Accueil Médicalisé

Allée de la Clairière

95630 MERIEL

Tél. : 01.34.48.15.37

I – INTRODUCTION ET CONTEXTE GENERAL

1. 2025 au niveau de l'association HEVEA : Une nouvelle organisation des ESSMS en lien avec la transformation de l'offre

Le secteur médico-social est engagé dans une profonde transformation depuis plusieurs années. A l'origine de ces changements voulus par les pouvoirs publics pour les personnes en situation de handicap : le rapport « Zéro sans solution » de Denis Piveteau en 2014. Ce rapport propose un changement de paradigme : passer d'une logique de places disponibles à une logique de parcours personnalisé et construire des solutions même en cas de complexité. Peu après, la démarche « Réponse accompagnée pour tous » est consacrée par la loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé qui introduit notamment l'obligation de coopération entre institutions. Les principes fondamentaux du futur paysage du médico-social sont dès lors posés :

- Droit à une solution pour toute personne en situation de handicap ;
- Un parcours individualisé, construit à partir des aspirations et besoins de chaque personne ;
- Une coopération renforcée entre acteurs spécialisés et du droit commun ;
- Un plan d'accompagnement global pour la personne en situation de handicap qui permet d'organiser une réponse coordonnée et de mobiliser plusieurs dispositifs simultanément.

A partir de 2020, les Communautés 360 se développent dans chaque département avec pour objectif principal de garantir une réponse immédiate, de proximité et sans rupture à toute personne en difficulté liée au handicap. Elles s'inscrivent dans la dynamique de la Réponse accompagnée pour tous.

5 ans plus tard, les pouvoirs publics ont enclenché la dynamique de transformation avec des principes clés de la transformation de l'offre :

- Principes organisationnels :
 - o La territorialisation, c'est-à-dire une structuration de chaque département en zones d'intervention par parcours (ZIPa), sans zones blanches ni chevauchements ;
 - o 4 parcours différents identifiés selon la nature du handicap : parcours « Troubles du neurodéveloppement » ; parcours « Difficultés psychologiques avec troubles du comportement » ; parcours « Handicap moteur et polyhandicap » ; parcours « Troubles sensoriels » avec une offre spécifique pour les Handicaps rares ;
 - o Le passage en plateforme, « porte d'entrée » sur son territoire ; la plateforme garantit un accueil inconditionnel, propose une palette d'offre complète, en coopération étroite avec l'ensemble des acteurs territoriaux auxquels elle apporte un appui ressource.
- Principes vis-à-vis des personnes en situation de handicap :
 - o L'autodétermination qui est autant un levier de la transformation de l'offre qu'un objectif ;
 - o L'accompagnement personnalisé ;
 - o L'inconditionnalité de l'accueil.

Le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale est maintenant clair, la mise en œuvre est une question de temps.

Côté HEVEA, notre choix a été fait dès 2024 : même si cette transformation de l'offre ne concerne pas a priori les ESSMS de la protection de l'enfance qui représentent 50% des capacités d'accueil au sein de notre association, cette nouvelle philosophie d'organisation du paysage médico-social nous a semblé néanmoins extrêmement pertinente. En effet, peu importe le secteur d'intervention, protection de l'enfance ou handicap, l'avènement des plateformes signifie avant tout la fin du travail « en silo » et la coopération entre acteurs. Et c'est cette vision en laquelle nos ESSMS ont immédiatement adhéré. La raison de cette adhésion ? tout simplement le fait que la coopération transversale entre ESSMS était déjà en partie une réalité au regard du public à double vulnérabilité que nous accompagnons, nécessitant une expertise croisée Protection de l'enfance et Handicap.

Dès 2024, les ESSMS d'HEVEA ont donc repensé leur organisation à la lumière de cette transformation de l'offre au niveau national et de notre volonté de mutualiser les expertises pour un meilleur accompagnement des enfants / adolescents et adultes, en lien également avec le principe d'inconditionnalité de l'accueil que nous prônons dans notre projet associatif et nos projets d'établissement, et enfin en lien avec notre volonté d'éviter les ruptures de parcours.

C'est donc, animés par une volonté de fluidifier les parcours des personnes accompagnées et de prendre en compte les multi vulnérabilités, que nous avons posé une organisation des ESSMS HEVEA en pôles / plateformes début 2025. Nous n'avons pas souhaité mettre en exergue la dichotomie Protection de l'enfance / Handicap à travers cette organisation en 2 pôles / plateformes : la notion d'âge nous a paru bien plus pertinente.

En effet, être un enfant pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance ou être une personne (enfant ou adulte) en situation de handicap n'est pas un statut social en soi. En revanche être mineur ou être majeur ouvre des droits et des accès à des dispositifs du droit commun ou du milieu spécialisé bien différents. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de structurer nos ESSMS en 2 pôles / plateformes basés sur l'âge :

- Pôle / plateforme « Enfants, adolescents et jeunes majeurs » regroupant les ESSMS protection de l'enfance et handicap ;
- Pôle / plateforme « Jeunes adultes, adultes et personnes vieillissantes » regroupant les ESSMS handicap et personnes âgées.

Chaque pôle / plateforme s'est organisé en « secteurs d'expertise », avec une direction unique pour chaque secteur regroupant plusieurs établissements, services et dispositifs requérant des connaissances, compétences, formations, modalités d'accompagnement, partenariats... communs. Les secteurs d'expertise travaillent transversalement ensemble en s'inspirant du modèle des plateformes et des dispositifs intégrés.

En avril 2025, après avoir présenté le principe à la Délégation Départementale de l'ARS et au Conseil Départemental du Val d'Oise, nous avons mis en œuvre notre nouvelle organisation en 2 pôles / plateformes :

Le pôle / plateforme « enfants, adolescents » constitué de 3 secteurs d'expertise regroupant chacun les établissements, services et dispositifs suivants :

✓ Secteur protection de l'enfance avec hébergement :

- Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Le Galilée
- Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Demain
- Centre Parental HEVEA

✓ Secteur protection de l'enfance en milieu ouvert :

- Service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)
- Service de Prévention Spécialisée.

✓ Secteur aidants :

- 2 Plateformes d'Accompagnement et de Répit (PFR) pour les aidants de personnes en situation de handicap, très majoritairement enfants.

Le pôle / plateforme « jeunes adultes et adultes » constitué de 3 secteurs d'expertise regroupant chacun les établissements, services et dispositifs suivants :

✓ Secteur autisme :

- Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) l'Olivaie
- Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) La Garenne du Val
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)
- Equipe Mobile d'Appui pour Adultes Autistes en situation complexe (EMA-TSA)
- Unité Résidentielle pour Adultes avec Troubles du Spectre Autistique (UR-TSA)

✓ Secteur emploi :

- Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT)
- 2 Centres d'Adaptation à la Vie et au Travail (CAVT)
- Dispositif Emploi Accompagné (DEA).

✓ Secteur vie sociale et inclusion :

- Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) la Saulaie
- Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) la Charmille
- Equipe Mobile d'Accompagnement pour Personnes Agées Dépendantes en situation de Handicap (EMA-PADH)
- 3 Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
- 3 Habitats Inclusifs.

Naturellement le chemin reste encore long pour que notre organisation puisse être qualifiée de plateformes. Cependant avec quasiment 1 an de recul, nous mesurons 2 évolutions importantes :

- Au sein d'un même secteur, l'impulsion donnée par une même équipe de direction permet de penser davantage en termes de parcours qu'en termes de place ;
- Rechercher les expertises auprès des collègues d'un autre secteur devient peu à peu la règle, grâce à une meilleure interconnaissance du panel d'offres d'accompagnement que proposent les différents secteurs d'HEVEA.

2026 et les années suivantes verront la consolidation de cette organisation qui évoluera avec la transformation de l'offre impulsée par les pouvoirs publics, devenant une réalité sur notre territoire.

2. 2025 au niveau de l'EAM LA GARENNE DU VAL : contexte général

Médicalisation d'une partie du Service d'Accueil de Jour et Déploiement d'une modalité d'accompagnement Hors les Murs

L'année écoulée a été marquée par une évolution significative dans notre approche d'accompagnement, notamment avec la médicalisation d'une partie de notre Service d'Accueil de Jour (SAJ). Cette démarche s'inscrit dans un contexte où les besoins des personnes accompagnées, en particulier celles présentant des profils plus complexes, ont évolué. La médicalisation permet non seulement de mieux répondre aux attentes des résidents et de leurs familles, mais elle offre également une réponse adaptée aux exigences croissantes du territoire en matière de santé et de services sociaux. Avec cette intégration de soins médicaux, nous sommes en mesure d'améliorer la qualité de vie des résidents en leur fournissant un suivi médical régulier et des interventions paramédicales adaptées. Cela inclut la gestion des troubles associés, le soutien psychologique et l'accompagnement dans les activités quotidiennes. Ce changement contribue également à réduire les risques médicaux en offrant une prise en charge préventive et réactive, permettant ainsi de maintenir les résidents dans un environnement sécurisant.

Parallèlement, nous avons déployé l'accompagnement hors les murs, conçu pour intervenir dans des situations complexes, alternativement au sein d'une maison inclusive et du domicile des personnes accompagnées. Cette initiative vise à apporter des solutions, favorisant une médiation éducative adaptée et flexible et modulable. Grâce à cette approche, nous pouvons mieux répondre aux attentes des familles en offrant un accompagnement qui s'inscrit pleinement dans le territoire, tout en renforçant la continuité des soins et des services. Certaines personnes ne pouvant bénéficier d'un accompagnement en EAM y trouve la modalité d'accompagnement adaptée à leurs besoins.

En outre, cette médicalisation et le déploiement de l'EAM auront d'autres impacts notables. Ils permettront de renforcer notre expertise auprès des professionnels et de favoriser une meilleure coordination des pratiques quotidiennes. Cela inclut la formation continue de notre personnel, afin de les préparer à répondre aux enjeux spécifiques liés aux troubles du spectre autistique (TSA) et aux autres comorbidités associées. Par cette approche, nous visons non seulement à améliorer les services que nous offrons, mais aussi à positionner notre établissement comme un acteur clé dans le développement de solutions innovantes et adaptées aux besoins des résidents, consolidant ainsi notre rôle dans l'écosystème médico-social du territoire.

Inscription de l'Établissement dans le Réseau des Villes Amicales de l'Autisme

Dans le cadre de notre engagement pour l'inclusion des personnes porteuses de troubles du spectre autistique (TSA), nous avons entrepris un travail collaboratif avec la ville de Mériel pour qu'elle adhère au Réseau des Villes Amicales de l'Autisme. Ce réseau a pour objectif de promouvoir l'inclusion des personnes TSA dans la vie locale, en réunissant un collectif d'acteurs variés, incluant des professionnels, des élus, des familles et des associations. En intégrant Mériel dans ce réseau, nous favorisons la mise en place de dynamiques locales qui permettent de travailler sur l'inclusion sociale, l'accès à l'éducation et la sensibilisation des citoyens. Cette initiative pourrait nous aider à créer des partenariats solides avec divers acteurs du droit commun, renforçant ainsi les synergies nécessaires pour améliorer le quotidien des personnes que nous accompagnons. De plus, elle offre un cadre propice à l'échange de bonnes pratiques et à l'innovation dans l'accompagnement des personnes TSA, consolidant ainsi notre engagement en faveur d'une société plus inclusive.

II – DONNEES GENERALES ET PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Il est important de préciser que dans ce présent rapport d'activité, le dispositif Hors les murs est exclu puisqu'il fait l'objet d'un rapport d'activité à part. En effet, les modalités de fonctionnement de l'EAM (hébergement et accueil de jour) et du Hors les murs sont totalement différentes, comme le public accompagné.

L'établissement d'accueil médicalisé La Garenne du Val accompagne donc 39 personnes en hébergement et 12 en accueil de jour, avec une offre de places à la fois médicalisées et non médicalisées. Récemment, nous avons élargi la médicalisation de notre accueil de jour afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des résidents. Les personnes que nous accueillons sont majoritairement des adultes porteurs de troubles du spectre autistique (TSA), souvent associés à des troubles envahissants du développement et de la communication. Forts de plusieurs années d'expérience, nous développons notre expertise dans l'accompagnement des personnes TSA et ajustons nos pratiques professionnelles en conséquence, garantissant ainsi un soutien adapté et de qualité.

Périodes d'ouverture : 365/365

Modalités d'Intervention

L'établissement d'accueil médicalisé propose cinq modalités d'intervention adaptées aux besoins des personnes que nous accompagnons :

1. Accueil Non Médicalisé avec Hébergement : cette unité comprend un accompagnement pluridisciplinaire disponible du matin au soir, ainsi qu'un soutien nocturne tout au long de l'année. Les résidents bénéficient d'un cadre de vie sécurisant et d'activités diversifiées, favorisant leur développement personnel et social.
2. Accueil Médicalisé avec Hébergement : Cette modalité se caractérise par une dimension de soins beaucoup plus importante. Les résidents reçoivent un accompagnement interdisciplinaire, incluant des soins médicaux et paramédicaux adaptés à leur état de santé, tout en participant à des activités enrichissantes au sein d'un environnement sécurisé.

3. Accueil Non Médicalisé sans Hébergement : Nous offrons également un accueil de jour pour les personnes ne souhaitant pas d'hébergement. Ce dispositif permet aux résidents de bénéficier d'activités éducatives et sociales tout en leur offrant un cadre de soutien adapté à leurs besoins.

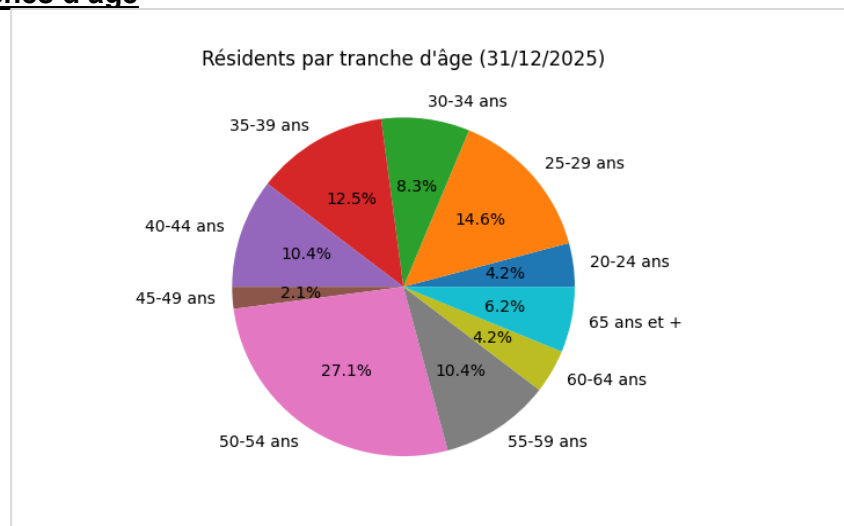
4. Accueil Médicalisé sans Hébergement : Ce format d'accueil de jour inclut des soins spécifiques, garantissant une attention particulière aux besoins de santé des résidents. Ils profitent d'un environnement stimulant, propice à leur bien-être, tout en recevant les soins nécessaires.

5. Places d'Accueil Temporaire : Nous proposons des séjours d'accueil temporaires, permettant d'accueillir des personnes pour une durée déterminée. Ces séjours peuvent servir à des évaluations des besoins ou à un soutien ponctuel, offrant aux familles une solution temporaire adaptée. Ces modalités d'intervention variées nous permettent de répondre de manière flexible, modulable et efficace aux besoins diversifiés des personnes que nous accompagnons, tout en favorisant la fluidité des parcours de chacun.

Accompagnement des Personnes Porteuses de TSA

Notre établissement se spécialise dans l'accompagnement des personnes porteuses de troubles du spectre autistique (TSA), en adoptant une approche personnalisée et adaptée à leurs besoins spécifiques. Nous développons des protocoles et des pratiques fondées sur des méthodes éprouvées (ABA, TEACCH, CAA, etc.), visant à favoriser leur bien-être et leur autonomie. Ces protocoles incluent des stratégies de communication adaptées, des activités sensorielles et des interventions comportementales, permettant d'améliorer les compétences sociales et de gestion des émotions des résidents. En tenant compte des particularités de chaque individu, nous nous engageons à offrir un accompagnement personnalisé de qualité qui respecte le rythme et les attentes des personnes que nous accompagnons. Cette approche proactive et bienveillante est essentielle pour créer un environnement sécurisant et stimulant, propice à leur développement personnel.

Voici les données par rapport aux tranches d'âge



	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de résidents	37	36	36	47	47	47	47	47	47	47	49	49	49	49	49	48	49	48	48
Entre 20 ans et 25 ans	7	8	6	14	12	12	9	10	7	5	7	7	6	7	3	4	3	1	1
Entre 26 ans et 30 ans	2	1	4	5	7	7	9	8	10	5	6	6	5	6	5	6	7	4	4
Entre 31 ans et 35 ans	15	9	8	4	1	1	3	3	3	8	8	8	8	7	7	4	5	7	5
Entre 36 ans et 40 ans	7	12	11	15	14	14	8	8	4	2	2	2	3	3	4	7	7	6	6
Entre 41 ans et 45 ans	3	1	2	3	6	6	11	10	14	13	8	8	4	4	1	2	2	5	6
Entre 46 ans et 50 ans	1	3	3	4	4	4	2	2	3	7	12	12	14	13	13	12	8	1	1
Plus de 50 ans	2	2	2	2	3	3	5	6	6	7	6	6	9	9	16	13	17	24	25
Moyenne d'âge	33,9	34,8	35,6	33,8	34,6	35,6	36	36,8	37,8	37,8	37,8	37,8	37,8	37,8	40,2	42,8	43,8	44,8	45,8

L'analyse des tableaux de répartition d'âge et de l'évolution de notre public révèle un vieillissement croissant de la population accueillie. Cette tendance nous incite à adapter notre accompagnement pour répondre efficacement aux besoins spécifiques de ces résidents. En anticipant les défis liés au vieillissement, nous pouvons développer des stratégies et des protocoles adaptés, garantissant ainsi un soutien approprié en matière de santé, de bien-être et d'autonomie. Cette vigilance nous permet de préparer des interventions personnalisées, assurant une qualité de vie optimale pour nos résidents tout au long de leur parcours.

Entrées / sorties

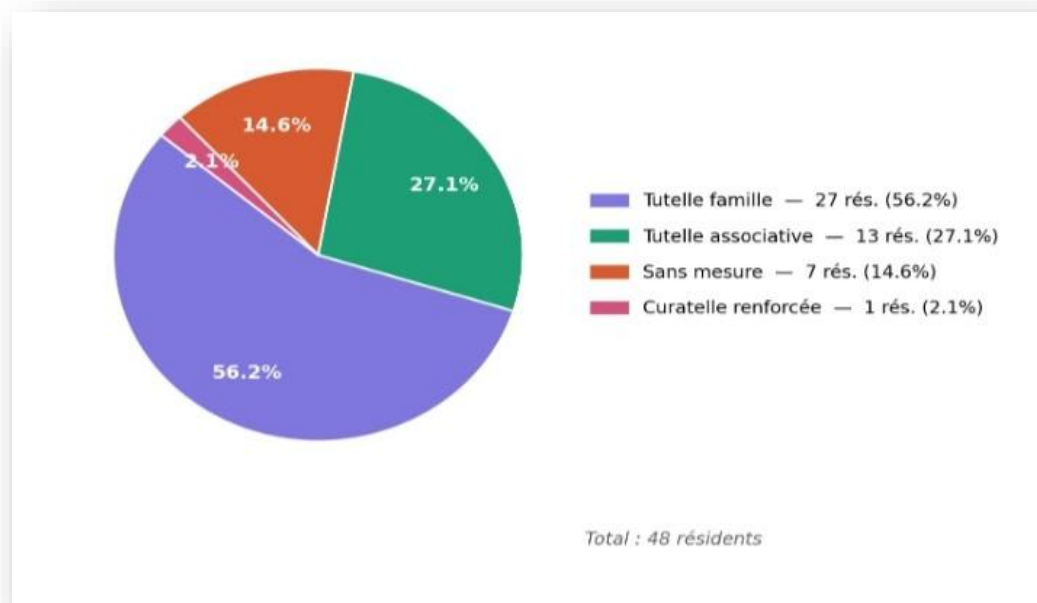
En fin d'année 2025, une personne accompagnée au sein de l'EANM avec hébergement a souhaité un retour à domicile avec un projet d'accès au travail protégé. Nous l'avons accompagné dans ce projet pendant un an, avec notamment la mise en place de différents stages d'évaluation au sein de différents ESAT. Ce projet a été coordonné avec la famille qui a été partie prenante de cette orientation.

En parallèle, une personne en accueil de jour avec des parents vieillissants a bénéficié de la place vacante en unité non médicalisée avec hébergement, puis nous avons donc accueilli une personne adulte TSA sans solution depuis plusieurs années au sein de l'accueil de jour. Nous nous attachons chaque fois que la situation se propose de repenser la juste place de chacun et d'entreprendre les changements bénéfiques s'ils ont lieu d'être.

Mesures de protection

Régime de protection	Nombre de résidents
Tutelle Famille	27 résidents
Tutelle Associative	13 résidents
Curatelle renforcée	1 résidents
Sans mesure	7 résidents

85.4% des résidents ont un régime de protection, et nous collaborons avec les différents partenaires associés. Pour chaque Projet d'Accompagnement Personnalisé, le représentant légal est systématiquement convié assurant ainsi sa participation active dans le processus. Cette collaboration est essentielle pour personnaliser l'accompagnement, garantissant que les besoins, les attentes, et les intérêts de la personne accompagnée sont pleinement pris en compte.



III – PROJET D'ETABLISSEMENT

Développement des Liens entre Établissements et Services

Un des axes majeurs de notre projet d'établissement repose sur le renforcement des liens entre les différents établissements et services œuvrant dans le secteur autisme de l'association. L'objectif est de fluidifier les parcours des personnes accompagnées, en offrant des transitions souples et adaptées entre les différentes structures.

Cette approche collaborative permettra de mieux articuler par exemple le service d'accueil de jour avec le service « Hors les murs ». En intégrant les compétences et expertises de chaque acteur, nous visons à créer un maillage solide qui répond aux besoins spécifiques des personnes accompagnées. Ce développement des liens favorisera également une meilleure coordination des actions, permettant ainsi de proposer une offre d'accompagnement plus étendue et cohérente.

Mutualisation des Expertises

Un autre axe clé de notre projet est la mutualisation des expertises au sein des différents établissements et services. En partageant les bonnes pratiques et les outils développés dans chaque structure, nous pourrions améliorer la qualité des soins et des accompagnements proposés. Cela inclut la mise en place de réunions régulières entre les professionnels de différents établissements, favorisant ainsi les échanges d'expériences et la co-création de solutions innovantes.

Cette mutualisation des expertises permettra aussi de mieux répondre aux évolutions des besoins des personnes accompagnées, en assurant une formation continue adaptée aux personnels.

Accompagnement à la Santé et Habitude aux Soins

Nous allons également développer des outils spécifiques pour l'accompagnement à la santé des résidents, en mettant l'accent sur l'habitude aux soins. Cela passe par un travail en étroite collaboration avec des professionnels de santé, afin de créer des protocoles personnalisés qui tiennent compte des spécificités et des besoins de chaque individu.

Une attention particulière sera portée à la communication avec les personnes accompagnées pour qu'ils puissent exprimer leurs besoins et leurs appréhensions concernant les soins. Cela contribuera non seulement à leur bien-être, mais aussi à leur autodétermination, en leur permettant de s'investir dans leur propre parcours de soins.

Développement de la Communication Alternative

Améliorer la communication alternative constitue un pilier essentiel de notre projet. En intégrant des outils de communication adaptés, nous visons à renforcer l'autodétermination des personnes accompagnées. Cela inclut la formation des équipes à l'utilisation de supports visuels et technologiques qui favorisent l'expression des résidents.

Cette démarche doit être intégrée dans l'accompagnement quotidien, permettant aux personnes de participer activement à la prise de décisions concernant leur vie et leurs activités.

Adaptation des Rythmes de la Journée et des Activités

L'adaptation des rythmes de la journée et des activités est cruciale pour répondre aux besoins spécifiques des personnes accueillies, notamment en tenant compte du vieillissement des résidents. Il est impératif d'ajuster les contenus, les horaires et les modalités d'intervention en fonction des capacités et des préférences des personnes et des projets de vies.

Cette flexibilité permettra de garantir un environnement propice au bien-être et à l'épanouissement des personnes accompagnées, tout en tenant compte des contraintes liées à leur état de santé et à leur évolution.

En somme, ces axes d'amélioration visent à transformer notre projet d'établissement en un cadre dynamique et réactif, capable de s'adapter aux besoins évolutifs des personnes avec TSA. En favorisant la collaboration, la mutualisation des ressources et l'individualisation des parcours, nous pouvons offrir un accompagnement de qualité.

IV – ACCOMPAGNEMENTS ET ACTIONS SIGNIFICATIVES

Réorganisation et Structuration des Activités

L'année écoulée a été marquée par une transformation significative au sein de notre établissement d'accueil médicalisé, un processus essentiel pour optimiser notre accompagnement auprès des 39 résidents en hébergement et des 12 personnes en accueil de jour, principalement des adultes porteurs de troubles du spectre autistique (TSA). La réorganisation a permis de structurer nos activités de manière plus efficiente, en adéquation avec les besoins et les attentes des personnes accueillies. Voici les principales avancées dans ce domaine :

- **Activités Personnalisées** : Nous avons développé des programmes d'activités adaptés aux intérêts et aux capacités de chaque résident. Cela a non seulement amélioré leur engagement, mais aussi leur bien-être général. Les activités incluent des ateliers d'art-thérapie, des sorties éducatives et des séances sensorielles.
- **Ateliers de Développement des Compétences Sociales** : Des ateliers spécifiques ont été mis en place pour aider les résidents à développer des compétences de vie quotidienne et des interactions sociales. Ces ateliers sont conçus pour renforcer la confiance en soi et favoriser l'autonomie des individus.

- Évaluation des Besoins : Des bilans réguliers sont réalisés avec les résidents pour ajuster les activités proposées. Cette approche centrée sur l'individu garantit que chaque résident bénéficie d'un accompagnement qui répond réellement à ses besoins.

Cette année de réorganisation a ainsi permis non seulement d'améliorer l'efficacité de nos équipes, mais aussi de garantir un accompagnement plus adapté et personnalisé pour les personnes que nous accueillons. Ce processus d'amélioration continue est essentiel pour garantir la qualité de nos services et le bien-être des personnes que nous accompagnons.

Par exemple, dans le cadre de notre démarche de réorganisation et de structuration des activités, nous avons rencontré une situation spécifique concernant une personne présentant de grands comportements défis. Pour cela, nous avons collaboré avec l'EMA-TSA 95 de HEVEA, une équipe mobile d'appui experte, qui a été chargée d'évaluer les besoins de la personne en termes éducatifs, médicaux et sensoriels.

L'évaluation approfondie a permis de cerner les déclencheurs de ses comportements difficiles et de comprendre les contextes dans lesquels ils se manifestaient. Sur cette base, l'équipe a formulé des recommandations précises axées sur la structuration des activités, en lien avec son projet d'accompagnement personnalisé. Ces recommandations ont inclus des ajustements dans l'environnement, des adaptations des activités proposées dans le renforcement des stimuli sensoriels, ainsi que des techniques de gestion des comportements. Grâce à cette approche collaborative, nous avons pu mettre en œuvre des changements dans le quotidien de la personne. En intégrant les suggestions de l'équipe mobile, nous avons structuré les activités de manière à favoriser un environnement apaisant et rassurant. Par exemple, des activités sensorielles ont été introduites pour aider à la régulation émotionnelle. Tout ce travail a été ponctué de plusieurs rencontres avec la famille, pour une co-construction et des pistes d'adaptation également pour le domicile. Le bilan de cette réorganisation est très positif. Les recommandations mises en place ont contribué à un apaisement des comportements difficiles. Non seulement la personne a montré une amélioration de son bien-être général, mais elle a également pu développer des interactions plus positives avec son entourage. Cette expérience illustre bien l'importance d'une évaluation rigoureuse et d'une structuration réfléchie des activités pour répondre aux besoins spécifiques des personnes que nous accompagnons. Ces changements ont donc permis de créer un cadre propice à l'épanouissement et à une meilleure qualité de vie pour tous.

Renforcement des Liens entre Professionnels et Familles

Au cours de l'année écoulée, notre établissement a initié une action significative visant à renforcer la collaboration entre les familles des personnes accompagnées et les professionnels. Ce temps dédié a été conçu pour aborder la thématique essentielle de la communication fonctionnelle, un aspect fondamental dans le parcours des résidents, notamment ceux porteurs de troubles du spectre autistique (TSA).

L'objectif principal de cette initiative était de créer un espace d'échange où les familles pouvaient mieux comprendre comment la communication se déploie au sein de l'établissement. Les professionnels ont partagé des stratégies et des outils utilisés dans les interactions quotidiennes avec les résidents, permettant ainsi aux familles d'appréhender les pratiques mises en œuvre. Ce partage d'informations a commencé à établir des ponts entre la vie au sein de l'établissement et celle à domicile, favorisant une continuité qui pourrait être bénéfique dans le futur.

En abordant les méthodes de communication adaptées, nous avons également mis en lumière l'importance de lissage des compétences entre les différents lieux de vie des résidents. Cela signifie que les acquis développés au sein de l'établissement peuvent être renforcés et appliqués à domicile, créant ainsi une cohérence potentiellement favorable pour les personnes accompagnées. Les familles ont été encouragées à utiliser les mêmes approches et outils, ce qui pourrait faciliter une meilleure communication avec leurs proches.

Cette initiative a été bien reçue par les familles, qui ont exprimé un intérêt pour le renouvellement de ces rencontres. Les retours positifs soulignent l'importance de ces moments de partage, qui commencent à instaurer une relation de partenariat entre familles et professionnels. Cela pourrait leur donner un rôle plus actif dans le projet de vie de leurs proches, un élément qui pourrait être déterminant pour leur bien-être.

Cependant, il est essentiel de garder à l'esprit que cette action n'est qu'un début. Elle représente une première pierre dans un processus qui mérite d'être approfondi et élargi. Les impacts observés, bien que prometteurs, nécessitent un suivi et un développement continu pour véritablement transformer l'accompagnement des personnes. En renforçant les compétences de communication des résidents à travers des pratiques cohérentes entre l'établissement et le domicile, nous pourrions favoriser leur épanouissement, leur intégration sociale, et l'apaisement des comportements défis.

En conclusion, cette action a permis de poser des bases encourageantes pour renforcer les liens entre les professionnels et les familles. Elle laisse entrevoir des perspectives intéressantes pour l'avenir, mais il reste encore du travail à accomplir pour maximiser les bénéfices pour tous.

V – QUALITE D'ACCOMPAGNEMENT

Nouvelle Systématique Organisationnelle

Nous avons mis en place un nouveau schéma organisationnel qui a profondément modifié les dynamiques de travail entre les équipes, les professionnels et la direction. Cette réorganisation visait plusieurs objectifs clés :

- Clarification des Rôles et Fonctions : Grâce à l'accompagnement d'une psychologue systémicienne, la dynamique de chaque unité est travaillée ainsi que la posture de chacun : les rôles de chacun ont été redéfinis et précisés. Chaque membre de l'équipe connaît désormais ses responsabilités, ce qui a permis d'améliorer la communication interne et d'optimiser la répartition des tâches.
- Renforcement de la Collaboration Interdisciplinaire : La mise en place d'échanges pluridisciplinaires a encouragé un échange d'expertises, favorisant ainsi une approche plus intégrée des soins et de l'accompagnement. Les éducateurs, psychologues, et soignants réapprennent à travailler en synergie, permettant une meilleure prise en considération des besoins spécifiques des résidents
- Suivi et Évaluation des Pratiques : Un système d'évaluation continue des pratiques a été instauré, permettant d'identifier rapidement les points d'amélioration et d'ajuster nos méthodes de travail. Cela favorise une réactivité accrue face aux besoins changeants des personnes accompagnées.

Droit d'Expression et Participation des Personnes Accompagnées

Dans notre établissement, le droit d'expression et la participation des personnes accompagnées sont considérés comme des éléments essentiels pour assurer une qualité d'accompagnement optimale. Cette année, nous avons mis en place des mesures significatives pour rééquilibrer la constitution de notre Comité de Vie Sociale (CVS), pour mettre la voix des résidents au centre.

Le CVS a tenu quatre réunions en 2025. Cette initiative vise à ce que la participation des personnes accompagnées soit véritablement représentative et active. Cela a impliqué une réflexion sur les modalités d'inclusion des personnes accompagnées, afin de s'assurer qu'elles se sentent à l'aise et encouragées à partager leurs opinions. Avant chaque réunion du CVS, un travail préparatoire est effectué au sein de chaque unité. Ce processus consiste à écouter la parole des résidents et à recueillir leurs avis et ressentis concernant la vie au sein de l'établissement. Pour faciliter cette expression, nous

avons utilisé des outils adaptés tels que des supports en « facile à lire et à comprendre » ainsi que des pictogrammes. Ces éléments visuels permettent aux personnes accompagnées de mieux appréhender les discussions et de s'exprimer plus librement sur leurs expériences et leurs souhaits.

Lors des réunions du CVS, cette approche a permis aux résidents de faire entendre leur voix de manière significative. Ils ont pu partager leurs ressentis sur divers sujets, allant des activités proposées aux améliorations souhaitées dans leur cadre de vie. Chaque réunion est suivie d'un compte rendu qui est distribué dans toutes les unités, permettant ainsi à chaque résident de prendre connaissance des discussions et des décisions prises lors des CVS. Cette transparence renforce le sentiment d'appartenance et d'implication des résidents dans la vie de l'établissement. La nouvelle dynamique mise en place cette année a eu des effets très positifs sur la participation citoyenne des résidents. En leur offrant un espace où leur voix est écoutée et valorisée, nous avons pu observer une augmentation de leur engagement dans les activités de l'établissement.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large de promouvoir l'autodétermination des personnes accompagnées. En intégrant leurs opinions et en les impliquant dans les décisions, nous favorisons un accompagnement qui répond réellement à leurs besoins et aspirations.

Événements Porteurs de Risque : Intégration dans la Culture de l'Établissement

Au cours de l'année, notre établissement a intégré la culture des Événements Porteurs de Risque (EPR) dans notre démarche de qualité d'accompagnement. Cette initiative a impliqué la sensibilisation et la formation de l'ensemble des équipes, afin que chaque membre du personnel soit en mesure de reconnaître et de déclencher la déclaration d'un EPR. L'objectif est clair : améliorer nos actions et identifier ce qui fonctionne moins bien dans notre accompagnement.

Cette culture des EPR est désormais ancrée dans notre fonctionnement quotidien. Les déclarations d'événements porteurs de risque ne sont pas seulement des formalités administratives ; elles constituent des outils précieux pour le développement d'actions d'amélioration concrètes. En encourageant la remontée d'informations sur les incidents et les situations à risque, nous sommes en mesure de mettre en lumière les domaines nécessitant des ajustements et de favoriser un environnement plus sûr et plus efficace pour les personnes accompagnées.

Ainsi, cette approche proactive fait désormais partie intégrante de notre culture d'établissement, renforçant notre engagement envers la qualité et la sécurité des services que nous offrons.

Par exemple, la sécurisation du circuit du médicament a fait l'objet de plusieurs EPR, traités ensuite en réunion DACQ (qualité).

Préparation à l'Évaluation Externe : Implication des Personnes Accompagnées

En vue de l'évaluation externe prévue en fin d'année 2026, notre établissement a initié un travail préparatoire avec les personnes accompagnées. Des groupes de travail ont été constitués autour de la thématique de la citoyenneté, visant à familiariser les résidents avec les enjeux de cette évaluation. L'objectif est de les préparer afin qu'ils ne soient pas surpris et qu'ils puissent comprendre le processus, tout en ayant une place active et une voix lors de l'audit.

Pour cela, nous avons mis en place des sessions hebdomadaires, permettant aux résidents et aux professionnels d'échanger, de poser des questions et de partager leurs ressentis. Cette démarche vise à les rendre acteurs de leur évaluation, en leur offrant les outils nécessaires pour s'exprimer et

contribuer au retour d'expérience. Ainsi, nous renforçons leur engagement et leur sentiment d'appartenance, tout en préparant une évaluation qui reflète véritablement leur vécu au sein de l'établissement.

En parallèle, une organisation spécifique pour ce travail est engagée et respectée chaque semaine pour permettre aux professionnels, et notamment à l'équipe experte de professionnels qui seront audités, de travailler ensemble et en amont les différentes thématiques de l'évaluation externe.

VI – PARTENARIATS ET INSCRIPTION TERRITORIALE

Partenariats et Inscription Territoriale

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'inclusion et d'ouverture sur le territoire à travers une variété d'activités proposées. Nous avons établi des partenariats conventionnés avec divers acteurs locaux, permettant de développer des activités telles que la médiation animale, le sport, l'art-thérapie, la musique, le théâtre, ainsi que des ateliers à la ferme pédagogique et des cours de danse, et des médiations sensorielles. Chaque activité est soigneusement organisée en lien avec le projet personnalisé d'accompagnement de chaque résident, garantissant ainsi que les besoins et aspirations de chacun soient pris en compte.

Cette approche reflète notre volonté d'offrir aux personnes en situation de handicap un accès à des activités de droit commun, favorisant leur inclusion dans des environnements adaptés. Grâce à cet éventail de prestations, notre établissement se distingue par sa capacité à proposer des solutions diversifiées et enrichissantes, contribuant à l'épanouissement et au bien-être des résidents tout en renforçant les liens avec la communauté locale.

Contribution à la Démarche Territoriale de l'Établissement

Notre établissement joue un rôle clé dans la dynamique territoriale grâce à ses dispositifs d'accueil temporaire, qui répondent aux besoins variés des personnes en situation de handicap. En étroite collaboration avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), nous intervenons dans des situations complexes pour lesquelles des solutions adaptées manquent. La participation active de notre établissement à chaque groupe opérationnel de synthèse de niveau deux (GOS) témoigne de notre engagement à contribuer aux réponses nécessaires sur le territoire.

Nous proposons systématiquement des accueils temporaires, qu'il s'agisse de périodes de répit pour les familles, d'évaluations des besoins ou d'autres formes d'accompagnement visant à fluidifier le parcours des personnes. Ce dispositif permet non seulement d'offrir un soutien immédiat aux familles, mais aussi d'optimiser l'accompagnement des résidents en leur fournissant des services adaptés. En développant cette inscription territoriale, notre établissement réaffirme sa volonté de répondre aux besoins spécifiques du territoire.

Pour illustrer le propos, nous pouvons évoquer la situation d'une personne accompagnée mineure sans solution en situation complexe, ainsi que celle de sa sœur, qui se seraient retrouvées sans domicile si nous n'avions pas pu lui proposer une solution.

VII – RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

Effectifs et répartition par métier

Direction encadrement

- Directeur : 0,5 ETP
- Directrice Adjointe : 1 ETP
- Chefs de Service : 2 ETP

Administratif

- Assistante de Direction : 2 ETP
- Chargée de Planning : 1 ETP

Services Généraux

- Agent Technique Supérieur : Prestation ACCORD SERVICES
- Ouvriers Qualifiés : Prestation ACCORD SERVICES
- Maitresse de maison : Prestation ACCORD SERVICES 4 ETP
- Lingère : Prestation ACCORD SERVICES

Equipes des unités

- EAM Alechinsky Equipe éducative: 11 ETP + 1 contrat pro
Aides-soignantes 2 ETP
- EAM Gauguin Equipe éducative : 11 ETP
Aides-soignantes 2 ETP
- EANM Chagall Equipe éducative: 10 ETP + 1 contrat pro
- EANM Claudel Equipe éducative : 5 ETP + 1 contrat pro
- Equipe de nuit : Aides-Soignants : 6 ETP

Pôle médical

- Médecin Coordonnateur : 0,12 ETP exclusivement sur l'EAM
- Médecin psychiatre : 0,12 ETP exclusivement sur l'EAM
- Psychologue : 1,10 ETP
- Psychomotricienne : 1,5 ETP (à pourvoir)
- IDEC : 1 ETP
- IDE : 2 ETP

Au 31/12/2025, il restait 8 postes vacants à pourvoir. Nous avons pu constater que le recrutement concernant l'internat s'avère de plus en plus complexe. La pénurie de professionnels éducatifs sur le Val d'Oise se fait ressentir de manière accrue. Cependant, nous pouvons constater qu'au niveau du secteur autisme, des mobilités s'opèrent inter services. Cette opportunité présente un réel avantage pour la fidélisation des salariés, qui restent donc au sein de l'association.

Actions de Formation et d'Accompagnement

Notre établissement accorde une grande importance à la formation continue des professionnels, en particulier concernant l'accompagnement des personnes atteintes de troubles du spectre autistique (TSA). Chaque année, nous organisons des sessions d'information actualisées sur ce public spécifique. En parallèle, des formations régulières sur la bientraitance sont mises en place, en plus des formations obligatoires, comme les de groupes de formation aux premiers secours (SST), afin de garantir une prise en charge éthique et respectueuse.

Nous avons également élargi notre offre de formation en intégrant des sessions sur l'expertise du secteur de l'autisme et les recommandations des bonnes pratiques. Des formations sur les outils d'évaluation des besoins et attentes des personnes sont dispensées, ainsi que des informations sur la communication alternative augmentée, permettant ainsi aux professionnels de mieux répondre aux besoins des résidents.

Des Certifications Nationales d'Intervention en Autisme (CNIA) ont démarré en 2025, pour 20 professionnels du secteur autisme. Cette certification est encore un moyen actif de contribuer à l'expertise du secteur autisme à HEVEA.

GAP, supervisions, coaching

Pour compléter cette approche, l'ensemble de nos professionnels participe à des groupes d'analyse des pratiques (GAP), organisés toutes les six semaines. Ces sessions sont essentielles pour favoriser l'échange et la réflexion autour des pratiques de terrain. De plus, nous avons la chance de collaborer avec une psychologue spécialisée en BCBA, qui apporte son expertise en autisme pour faire des recommandations et dynamiser les pratiques au sein de chaque unité.

Un travail complémentaire est également réalisé avec une psychologue spécialisée en systémie, qui aide à redéfinir les rôles et les statuts de chacun tout en améliorant les canaux de communication nécessaires à une organisation efficace. Ces actions de formation et d'accompagnement renforcent non seulement les compétences des équipes, mais elles contribuent également à créer un environnement de travail collaboratif et harmonieux, essentiel pour le bien-être des personnes accompagnées.

VIII – THEMATIQUES SAILLANTES ET PROJETS A VENIR

Appréhension du Vieillissement des Personnes Accompagnées

Contexte et Diagnostic

En 2025, notre établissement a entamé une réflexion approfondie sur le vieillissement des personnes accompagnées, une réalité de plus en plus présente dans notre structure. La majorité de nos résidents sont des personnes vieillissantes, dont les besoins en matière de soins augmentent, nécessitant une adaptation de nos ressources humaines et des moyens alloués. Ce constat nous a conduits à évaluer les pratiques éducatives et les activités proposées, afin d'optimiser leur pertinence face à cette évolution démographique.

Évaluation des Besoins

Nous avons entrepris un travail d'évaluation et d'observation des besoins spécifiques de nos résidents vieillissants. Ce processus a mis en lumière la nécessité de repenser l'organisation des activités, le rythme d'intervention et les besoins sensoriels des personnes âgées. Les activités doivent désormais être adaptées pour favoriser leur bien-être physique et mental, tout en tenant compte des limitations qui peuvent survenir avec l'âge.

Projections d'Actions Futures

Pour répondre à ces enjeux, nous avons formulé plusieurs actions à mettre en œuvre dans un avenir proche :

Médicalisation Générale du Site :

Nous devons envisager une médicalisation renforcée de notre établissement, afin que chaque résident puisse bénéficier des soins nécessaires adaptés à son état de santé. Cela impliquera l'engagement de professionnels de santé qualifiés et la mise en place de protocoles adaptés.

Nous avons entamé une réflexion approfondie sur la médicalisation générale de notre site, qui est déjà partiellement médicalisé depuis un certain temps. Dans le cadre de cette transformation, nous devons envisager le déploiement d'un pôle médical destiné à renforcer notre capacité à répondre aux besoins de santé de nos résidents. Cela inclura l'embauche de professionnels spécialisés et axés sur le soin.

Projets Architecturaux

Un projet architectural ambitieux est en cours pour refondre l'espace de vie des résidents. Cela inclut la mise en place d'ascenseurs dans nos locaux pour faciliter l'accès à tous les espaces, ainsi que la reconstruction de certaines zones pour les rendre plus accessibles et adaptées aux besoins des personnes vieillissantes. L'objectif est de créer un environnement qui favorise l'autonomie tout en garantissant la sécurité des résidents.

La réhabilitation des combles de chaque unité au sein de notre établissement constitue une démarche essentielle pour enrichir l'environnement des personnes que nous accompagnons, en particulier celles présentant des troubles du spectre autistique (TSA). En développant de nouveaux espaces, nous cherchons à améliorer la distribution des pièces et à concevoir des ambiances spécifiquement adaptées aux besoins des résidents vieillissants.

Ces transformations permettront d'augmenter la superficie disponible tout en atténuant les nuisances sonores, un aspect crucial pour les individus TSA, souvent très réceptifs aux stimuli environnementaux. En créant des zones paisibles, fonctionnelles et adaptées, nous favoriserons un cadre de vie serein,

propice à leur développement personnel. Par ailleurs, ces ajustements architecturaux seront réalisés de manière à minimiser les perturbations pour la collectivité, garantissant ainsi que les résidents puissent jouir d'un environnement de qualité sans affecter le quotidien des autres.

Orientations et Accompagnement

En parallèle, nous travaillons sur l'orientation des résidents les plus âgés. Deux options sont à envisager : soit les orienter vers des établissements plus adaptés à leurs besoins spécifiques, soit permettre l'intégration d'une population vieillissante au sein de notre structure.

Cette démarche nécessite une analyse approfondie des capacités d'accueil et des ressources de notre établissement, tout en garantissant que chaque résident puisse bénéficier d'un cadre de vie adéquat.

Conclusion et Perspectives

La prise en compte du vieillissement des personnes accompagnées est un enjeu majeur pour notre établissement. En adaptant nos pratiques, en renforçant notre équipe médicale et en réaménageant nos espaces, nous visons à offrir un environnement de vie qui répond aux besoins de nos résidents vieillissants. Cette approche proactive est essentielle pour garantir que chaque personne puisse vivre dignement et confortablement au sein de notre structure, tout en préservant son autonomie et son bien-être.

Nous sommes convaincus que ces actions renforceront notre engagement envers les personnes accompagnées et contribueront à faire de notre établissement un modèle d'inclusion et de qualité dans le secteur.

Morgan AROUS, Directeur de l'EAM LA GARENNE DU VAL